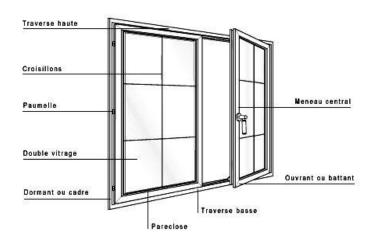


. Terminologie (NF P 23-101 et 24-101)

- **Menuiseries extérieures** : fenêtres, portesfenêtres, panneaux menuisés et panneaux de façade.
- Fermetures: volets pleins, volets roulants ou à lames, persiennes, portes de garage, jalousies.
- Croisée : synonyme de fenêtre.
- Vantail: partie mobile des fenêtres ouvrant à la française ou à l'anglaise ou coulissantes.
- Battant : synonyme de vantail.
- Partie fixe : partie d'un montant avec vitrage ou élément de remplissage mis en œuvre directement.
- Dormant : cadre fixe de la fenêtre.
- Châssis: cadre menuisé, fixe ou ouvrant, rapporté dans un dormant et recevant un vitrage grillagé ou un élément de remplissage plein ou à claire-voie.



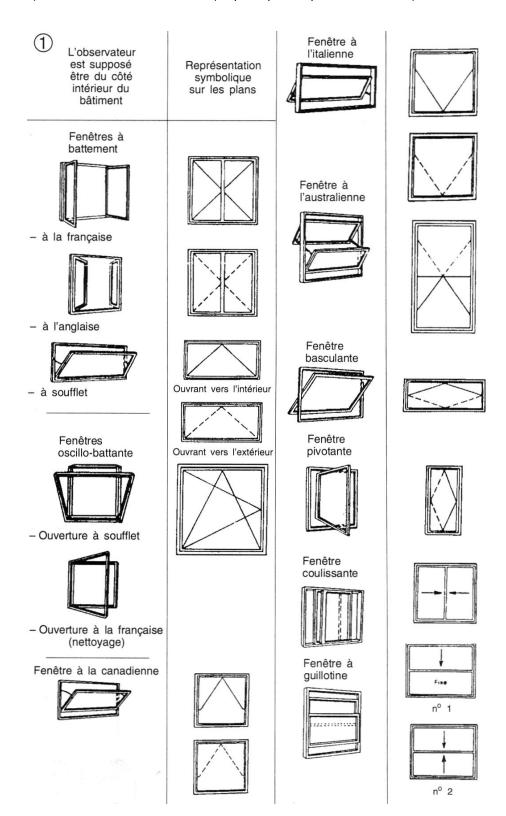
- Montant : partie constituant un des côtés verticaux des ouvrages et parties d'ouvrages.
- Montant de rive : montant d'un vantail qui reçoit les organes de rotation.
- Montant de battement : montant d'un vantail ou d'un châssis qui vient, à la fermeture, soit s'appuyer sur le bâti ou le dormant, soit joindre le montant correspondant des vantaux ou châssis voisins.
- Meneau : montant dormant séparant deux vantaux ou deux parties fixes dans un panneau menuisé.
- Traverse : pièce constituant un des côtés horizontaux des ouvrages et parties d'ouvrages.
- Pièce d'appui : traverse placée à la partie inférieure du dormant sur le rejingot de l'appui ou du seuil de la baie.
- Jet d'eau : pièce rapportée ou non, sur la traverse inférieure des châssis, ayant pour but de rompre le cheminement de l'eau et/ou de rejeter l'eau vers l'extérieur ; employé aussi pour désigner la traverse inférieure des châssis munis de ce dispositif.
- Traverse d'imposte : traverse du dormant séparant une imposte du ou des châssis inférieurs dans un ouvrage composé
- Petit bois : pièce de faible section, verticale ou horizontale divisant les châssis pour en permettre le vitrage par des vitres plus ou moins grandes.
- Parclose : pièce de faible section servant au maintien des vitrages ou des parties pleines dans les feuillures des châssis.
- Caisson: assemblage de parties dormantes, horizontales ou verticales, destiné à contenir les organes de manœuvre, de suspension, de roulement ou de glissement des fenêtres à guillotine ou coulissantes ou des volets roulants, stores, fermetures diverses avec leurs organes de manœuvre.
- Tapée : pièce de bois rapportée sur le dormant d'une fenêtre, du côté extérieur, et destinée à la pose des persiennes ou des volets.
- Fourrure : pièce destinée à compenser un manque de largeur ou d'épaisseur du dormant ; elle est liée au gros œuvre et participe à l'étanchéité de la liaison menuiserie/gros œuvre.
- Précadre (métallique ou en bois) : ensemble préfabriqué mis en place avant la menuiserie et servant à lier celle-ci au gros œuvre.
- Seuil : traverse basse du dormant d'une porte-fenêtre.
- Battue : latte rapportée sur la face extérieure ou intérieure d'un vantail et destinée à recouvrir le joint de deux vantaux contigus.
- Fausse tapée : pièce rapportée sur chant à l'extérieur ou l'intérieur du dormant et destinée à compenser, notamment, l'épaisseur de l'isolation.
- **Dimensions en tableau :** ce sont les dimensions nominales de la fenêtre correspondant aux dimensions de la baie maçonnée finie ; lorsque le terme "dimension" est employé, il sous-entend "dimension en tableau".
- Épaisseur : l'épaisseur nominale des fenêtres est l'épaisseur finie de ses ouvrants.
- Recouvrement : partie d'un profil de deux montants d'ouvrants ou d'un montant d'ouvrant sur un dormant.



Différents types d'ouverture

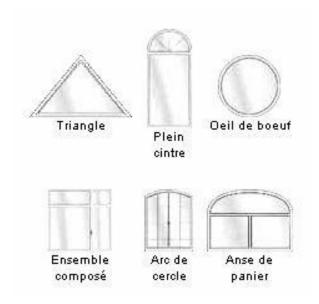
On distingue trois catégories d'ouverture :

- les fenêtres à battement,
- les fenêtres à coulissement,
- les menuiseries composées ; elles sont constituées de plusieurs vantaux accolés ou superposés, fixes ou mobiles (de constitution semblable ou non) séparés par des parties dormantes (meneaux ou traverses).



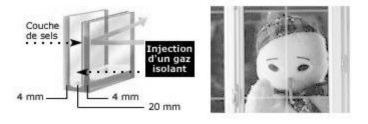


Les différentes formes

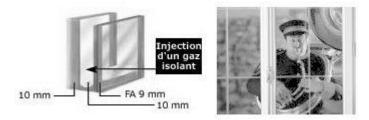


Les doubles vitrages

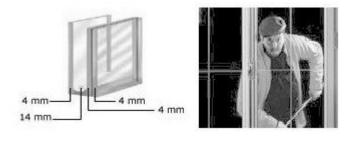
• Isolation thermique par interposition d'une lame d'air ou de gaz



• Isolation phonique par l'utilisation de verre épais



• Sécurité anti-intrusion par adjonction d'un film polymère entre deux couches de verre





Classement AEV

Les fenêtres sont classées, à la demande des fabricants, selon leur perméabilité à l'air (A), leur perméabilité à l'eau (E) et leur résistance au vent (V). Ces caractéristiques, définies dans la norme P 20-302, sont mesurées en laboratoire, conformément à la norme P 20-501, dans des caissons reproduisant les effets du vent et de la pluie.

Essai de perméabilité à l'air (classement A)

On mesure le débit d'air en m³/h.m² d'ouvrant qui passe à travers la fenêtre en fonction de la pression. 4 classes d'étanchéité existent (fig.1) : non classé, normale (A1), améliorée (A2), renforcée (A3).

Essai de perméabilité à l'eau (classement E)

On mesure la pression PE maximale sous laquelle la fenêtre reste étanche pour un débit d'eau de 1 l / min.m2.

En fonction des résultats obtenus, les classements sont :

- E1 (normale) : 50 < PE < 150 Pa,
- E2 (améliorée) : 150 < PE < 300 Pa,- E3 (renforcée) : 300 < PE < 500 Pa,
- EE (exceptionnelle) : pour PE > 500 Pa.

Essais mécaniques communs (fig. 2 : classement V)

- Déformation sous les charges reproduisant les effets du vent : sous la pression Pi correspondant au classement Vi attribué, la flèche de l'élément le plus déformé, hormis les vitrages, ne doit pas dépasser 1/200 de sa portée.
- Résistance à une pression brusque : sous Pi correspondant à Vi, la fenêtre ne doit pas se rompre ni s'ouvrir brutalement.
- Déformation sous les charges verticales : la flèche verticale des traverses dormantes ne doit pas gêner l'ouverture et celle des traverses intermédiaires, placées au-dessus des vitrages fixes, est limitée à 3 mm si la hauteur des feuillures à verre est inférieure ou égale à 16 mm, à 4 mm dans le cas contraire.

Exemples de solution pour la pose des menuiseries extérieures dans le cas de complexes comportant de fortes épaisseurs d'isolants.

Pose en feuillure : figure a

- L'ébrasement est mis en place avant pose du doublage, il peut être assemblé sur place avec le dormant.
- Le joint entre la tablette et la pièce d'appui doit être rendu étanche.
- La pièce d'appui doit être délardée en bout.

Pose en applique avec ébrasement en maçonnerie brute : figure b

Pose en applique avec ébrasement sur baie finie : figure c

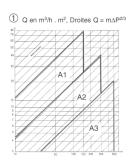
- d < a pour éviter des infiltrations au raccordement entre seuil et tableaux.
- e > d pour limiter les risques de condensation superficielle.
- La pièce d'appui doit être délardée en bout.
- Prévoir un cordon d'étanchéité entre l'extrémité de la pièce d'appui et le tableau.
- L'ébrasement est mis en place avant pose du doublage et est assemblé sur place avec le dormant.
- Le joint entre la tablette et la pièce d'appui doit être rendu étanche.

Pose en applique au nu intérieur en maçonnerie brute : figure d

- d < a pour éviter des infiltrations au raccordement entre seuil et tableaux.
- e > d pour limiter les risques de condensation superficielle.
- La fausse tapée de largeur minimale 35 mm doit être assemblée de façon étanche au dormant en atelier (assemblage conforme aux normes NF P 23-305 ou 24-301).

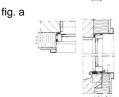
Pose en applique au nu intérieur sur baie finie : figure e

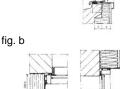
- d < a pour éviter des infiltrations au raccordement entre seuil et tableaux.
- e > d pour limiter les risques de condensation superficielle.
- La fausse tapée de largeur minimale 35 mm doit être assemblée de façon étanche au dormant en atelier (assemblage conforme à la norme NF P 23-305 ou 24-301).
- La pièce d'appui doit être délardée en bout.
- Prévoir un cordon d'étanchéité entre l'extrémité de la pièce d'appui et le tableau.

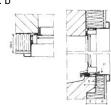


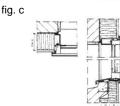
Pression en Pa à appliquer lors des essais		
classe- ment	défor- mation	pression brusque
V1	500	900
V2	1000	1700
VE	1450	2300











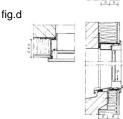


fig.e



Tableau :	
Profils usuels:	
• A:	
• B:	
Systèmes de réglage : •	B B
amplitude nécessaire / tolérances :	
croquis	

Tolérances dimensionnelles du dormant

- Longueur / hauteur : _________
- Planéité : _____

croquis